L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 SEPTEMBRE 1872. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 28 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 4 heures P. M., à l'entrepôt No 74, rue Ste-Anne—Verrerie, cadrans, bijouterie, etc.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—marchandises sèches, bonneterie, jeans, draps, deskins, etc.

Par E. Hoger & Co., dans leurs salles d'encan, aux Nos 45 et 47 de la rue Vieille-Levée — 200 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Hormann, Marks & Co., au No 36, rue de Chartres—Vente spéciale de bijouterie, sans réserve.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—Foin.

Par Placide J. Spear, au No 15 rue St-Charles, meubles de bureau, vitrières, enseignes, coffre-forts, etc.

Par S. M. Montgomery, dans salle d'encan 27 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

ATTENTION!

☞ Aujourd'hui, à 4 heures P. M., en son entrepôt, No 74, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, le Shérif procédera à la vente aux enchères publiques, de verres de Genève, américains, anglais, et de Flint, cadrans assortis, un lot de bijouterie, et d'[illegible] divers.

Vente sans Réserve de Marchandises Sèches.—L'attention particulière des acheteurs est appelée sur la vente à crédit et sans réserve de marchandises de saison qui sera faite aujourd'hui, à 10 heures du matin, par Vincent & Co., rue de la Douane, 62 et 64.

Les marchands et le public ne doivent pas manquer de se trouver à la continuation de la grande vente par catalogue, de liqueurs fines, vins, thés, etc. qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, à l'encoignure des rues Camp et Poydras ; vente qui se fera par MM. Montgomery.

Foin, Foin.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on désire l'insertion dans l'Abeille. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

SPECTACLES.

Vendredi, 27 septembre 1872.

Académie de Musique.—Dixie, our Southern Home.

Un capital de chemin de fer aux Etats-Unis.

Que peut-on entendre aujourd'hui par ces mots : capital de chemin de fer—et sait-on au juste ce que cela veut dire ? On l'a peut-être su autrefois, quand les compagnies formaient des corporations sérieuses, et quand on ne pensait à la construction d'un chemin de fer que dans les cas où l'utilité de ces voies de communication était chose bien établie et incontestable. Et quel était le criterium à l'aide duquel l'utilité d'un chemin de fer était établie d'une manière incontestable ? C'était le revenu qu'il devait donner. On pensait que là où le revenu n'était pas certain, il n'y avait pas utilité suffisante pour justifier l'entreprise et le projet dès lors était renvoyé à d'autres temps. C'est ainsi qu'on a procédé tout d'abord dans l'industrie des chemins de fer soit en Amérique soit en Europe. On était alors retenu par le grand principe de la liberté de la circulation, qui est certainement opposé à celui du monopole, et ce n'est qu'après des efforts inouïs de démonstration sur les avantages généraux que le commerce et la civilisation y trouveraient, qu'on est parvenu à obtenir des gouvernements le droit de traverser les Etats, les provinces et les domaines particuliers des communes et des individus. On regardait ce droit comme exorbitant, car c'est un droit d'expropriation véritable, et les gouvernements représentatifs, comme les gouvernements absolus, éprouvaient une vive répugnance à en investir des compagnies industrielles qui n'y avaient d'autre titre que leur puissance pécuniaire.

Aussi était-ce une grande affaire que l'obtention d'un droit de passage pour l'établissement d'un chemin de fer. Il fallait alors pour obtenir ce droit fournir toute espèce de preuves à l'appui de la demande et surtout donner toute espèce de garanties sur les moyens d'exécution ; et quand enfin la concession était faite, il fallait rigoureusement commencer les travaux et les achever dans le temps prescrit. Avec tant de difficultés à vaincre, on conçoit que les demandes de concession fussent peu nombreuses et que les obtentions le fussent encore moins.

Mais le succès des premières voies ferrées élargit bientôt la sphère de cette industrie. On ne tarda pas à comprendre que les lignes déjà en état de service n'étaient pas les seules profitables et que les monopoles pouvaient se multiplier et assurer encore de beaux bénéfices. On ouvrit donc des communications par voies ferrées là où quelques années auparavant on n'aurait pas supposé que des œuvres si coûteuses eussent pu donner un sou de revenu. Aujourd'hui, on fait davantage, on veut établir des chemins de fer partout, et cette tendance est remarquable aux Etats-Unis où les routes sont rares, où même on peut dire qu'elles n'existent pas en dehors des lignes de chemins de fer. Les doubles emplois n'y étant pas à craindre, on pose des rails au hasard sans se laisser arrêter par des considérations de concurrence, pas plus que de monopole, et l'industrie des voies ferrées y fait des progrès incessants.

Incessants est le mot, car la progression va jusqu'à l'extravagance. Pour s'en rendre bien raison, il faut prendre l'industrie des chemins de fer à sa naissance. D'abord on ne pense à ces constructions coûteuses que pour mettre en communication d'immenses [illegible] de nombreuses populations. On examine la carte et l'on compte les [illegible] de commerce auxquels ces [illegible] communications pourront rendre service, et c'est entre ces points et sur ces points qu'on établit les premières lignes ; ensuite on se passe de ces précautions et pourvu que les tracés soient bordés ici et là de quelques bourgs et de quelques villages, cela suffit, on n'en demande pas davantage et les lignes se construisent. Plus tard encore, et c'est ce qui arrive aujourd'hui, on ne recherche plus ni villes, ni bourgs, ni villages ; on ne demande pas même de fermes ou d'exploitations rurales ; on ne demande que deux termes connus, deux points extrêmes, le point de départ et le point d'arrivée, sans s'inquiéter de savoir si les grands déserts que la ligne doit traverser, pourront fournir leur part de voyageurs ou de produits naturels.

Telle est la progression que l'industrie des chemins de fer a suivie. En premier lieu, de gros revenus ; en second lieu, des revenus incertains, mais à la rigueur pouvant couvrir les frais ; en troisième lieu, rien, rien. Même que rien, si l'on compte les frais obligatoires d'entretien qui sont perpétuels.

C'est ce résultat qui, en Louisiane, a causé la destruction forcée de deux chemins de fer dont on a arraché et vendu les rails, ce qui a causé aussi la vente de plusieurs autres chemins pour lesquels la ville et l'Etat avaient souscrit, ainsi que les habitants par voie de taxe. Un pareil résultat ne peut surprendre personne, mais ce qui peut surprendre à bon droit, c'est le développement de l'industrie des chemins de fer et le nombre infini de projets qui succèdent au nombre infini de lignes qui ont ruiné leurs actionnaires. Alors ce n'est pas le revenu qu'on cherche dans l'établissement de ces lignes ; alors ce n'est pas le bénéfice de leur exploitation qui est la base première de tous ces projets. Qu'est-ce donc ? Que recherche-t-on ? Où est le mobile de toutes ces entreprises ? car il faut qu'il y en ait un, et un bien puissant, pour remuer tant d'industrie et faire combiner tant d'efforts sans but plausible.

Eh bien, ce mobile est celui de la construction même, et il n'y en a pas d'autre. Cela nous ramène au titre de cet article. Qu'est-ce que le capital social d'un chemin de fer ? Ce capital est presque souvent fictif. On décrète un chiffre au capital de tant d'actions, et quand ces actions sont placées, toute la partie [illegible] des fonds réalisés et l'on demande le droit de passage de tel endroit à tel autre pour y établir une voie ferrée. Ces mots-là sont magiques sur toutes les assemblées ; la plupart votent sans difficulté les concessions, et, s'il y a résistance, on a toujours un nombre suffisant d'actions industrielles pour la vaincre. Ce premier succès accompli, on en cherche immédiatement un second, la subvention de l'Etat, et aussi la subvention des villes, quand les villes, de loin ou de près, peuvent avoir un intérêt quelconque à ce que telle voie ferrée soit construite.

L'Etat prend des actions, ou fait une subvention pécuniaire. Il y a des lois qui obligent les Etats à contribuer de cette façon. Un troisième succès est celui d'une concession de terres sur la bordure des chemins de fer à construire. Ces sortes de concessions sont illimitées. Nous avons vu que le Crédit Mobilier avait obtenu du Congrès 12,800 acres de terre pour chaque mille de chemin de fer construit, et qu'il avait reçu du gouvernement fédéral une somme de 27 millions et quelques centaines de mille piastres pour un chemin de fer dont la construction n'a coûté que 28 millions en tout. Le chemin de fer du Pacifique de l'Union a bien reçu autre chose ; nous l'avons déjà expliqué et nous ne reviendrons pas sur ce sujet. Il nous suffira de rappeler que, tout compris, le gain de la compagnie a été de 36 millions, et que ce gain a été réalisé avec un capital réel de $3,500,000 pour le Crédit Mobilier et un capital fictif de 36 millions pour la compagnie du chemin de fer du Pacifique de l'Union. Tout cela a été fait avec la coopération active du Congrès, dont certains membres, grassement stipendiés, ont annulé la résistance.

Ce qu'on a fait avec le Congrès, on vent le faire partout avec les législatures d'Etat ; on l'a fait et on vent le faire avec le nôtre. Ainsi, dès ce moment, il n'est plus besoin de capital réel pour construire un chemin de fer ; on le construit avec un capital fictif appuyé sur les bons de l'Etat ; et quand cela ne suffit pas, on demande à l'Etat plus encore, en lui disant : " Si vous bornez là vos concessions, la ligne sera abandonnée et tout ce que vous avez déjà donné sera perdu sans retour." Il faut donc que l'Etat contribue encore, soit en abandonnant ses premières garanties et en se contentant de garanties secondaires, soit en endossant une émission de nouveaux bons de la Compagnie, soit en lui accordant des privilèges additionnels, et tout cela améliore sa situation au point de donner une réalité à son capital fictif.

Il arrive alors que le chemin, qui appartient cependant à la Compagnie, a été construit tout entier aux frais de l'Etat ; il arrive souvent plus que cela : non seulement l'Etat a fourni les moyens de construction gratis, mais encore il a fourni plus de moyens qu'il n'en fallait et sa libéralité est pour la Compagnie une autre source de bénéfices clairs et nets. C'est ce que nous appelons former une Compagnie sans capital et construire un chemin de fer aux dépens d'autrui. Cela explique pourquoi les Compagnies se préoccupent si peu de la densité des populations que les chemins de fer auront à relier entre elles.

Les compagnies préfèrent planter des rails dans les déserts parce que les terres publiques sont dans les déserts et que les déserts seuls peuvent embrasser l'objet des concessions illimitées qu'on demande. Aucune concession n'est possible là où toute terre est propriété individuelle. Il est donc vrai de dire aujourd'hui que la spéculation, en fait de chemins de fer, est dans la construction et non dans l'exploitation des lignes.

Ici, en Louisiane, la preuve de ce que nous avançons n'est pas à faire. Elle est toute faite. Nous savons ce que la construction des chemins de fer de Jackson et des Opelousas a coûté à la ville et à l'Etat et aussi aux contribuables. Le service de l'intérêt des bons émis pour ces deux lignes nous coûte, et nous coûtera longtemps encore, $350,000 par an.

Revue des Journaux.

Le *Picayune*, dont nous aimons à nous sentir appuyés toutes les fois qu'il s'agit de questions de légalité et d'honneur, vient de s'occuper de M. le juge Dibble au sujet de la décision que ce magistrat du nouveau régime s'est cru forcé de rendre au préjudice de l'auditeur Graham. " Nous nous refusons, dit-il, à combattre les raisons qui ont pu le porter à condamner cet officier à un terme d'emprisonnement indéfini pour n'avoir pas voulu sanctionner certaines réclamations qu'il croit frauduleuses ; nous aimons mieux croire que Son Honneur est convaincu de la légalité de ces réclamations, de son droit et de la nécessité de lancer l'ordre, mais quelles que soient ses convictions, nous maintenons que sa manière de les annoncer est indigne de la position qu'il occupe........ Les paroles qu'il s'est permis d'adresser à l'auditeur Graham, relativement à sa résolution, trahissent le manque de cœur de Jeffreys, mais elles ne dénotent pas la science et l'esprit dont ce juge brutal embellissait habituellement ses infâmies judiciaires."

Notre confrère se demande si un ordre lancé contre un officier ministériel quelconque attaché à l'exécutif de l'Etat n'est pas un empiètement du judiciaire sur les prérogatives d'un département qui, sous l'empire de la Constitution, a autant de pouvoir que lui.

Dans un de ces paragraphes significatifs qu'il publie depuis quelques jours, il félicite le Col. I. W. Patton de s'être démis, volontairement, de ses fonctions de président du comité démocrate de paroisse et ne refuse pas quelques paroles encourageantes, élogieuses même, aux candidats qui ont suivi son exemple. " Le peuple, dit notre confrère—chevalier des anciens jours—est dégoûté des menées politiques."

Le *Times*, s'écartant de son rôle ordinaire, ne donne ni leçons ni conseils à ses lecteurs. Il défend, avec une éloquence facile à comprendre, le percepteur municipal des taxes, M. Walton, auquel un correspondant, D. P. S., adresse certains reproches qui ne sont pas de son goût. C'est encore une des questions qu'il lui faudra régler, tôt ou tard, avec les contribuables dont il est persuadé d'avoir toujours protégé les intérêts et contre les vieux habitants et contre les exotiques.

Il condamne, aussi respectueusement mais aussi énergiquement que le *Picayune*, la conduite du juge Dibble dans l'affaire Graham ; " on y découvre, dit-il, les préjugés [illegible] et des [illegible] personnelles ; on y voit l'indigne moquerie d'une qualité qui est trop rare dans les [illegible] ... [illegible]. Il convient de maintenir la majesté et le pouvoir judiciaire, mais le magistrat n'atteint ce but qu'autant qu'il observe les convenances."

Le *Republican*, dans un article intitulé "Our Best Citizens", entreprend de définir ce que, d'après lui, on entend par " nos meilleurs citoyens" ; il fait un tableau peu flatteur de la plupart de ceux qui [illegible] aux fonctions publiques, de leurs capacités et des garanties qu'ils offrent à la société dont ils se constituent eux-mêmes les représentants et les défenseurs ; il [illegible] de cette manière irrévérencieuse qui lui est propre, à l'occasion de paperies récentes qu'il s'imagine avoir découvertes, la [illegible] des hommes [illegible] ... [illegible] il s'agit de la désignation de candidats [illegible] aux libéraux et aux réformistes et [illegible] contre les démocrates.

On a le droit de s'étonner qu'une expérience de plus de six ans, acquise dans le camp radical qu'il s'est vu obligé d'abandonner [illegible] ... [illegible] et de la [illegible]. Le [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le temps continue à être trop beau pour le bien-être de tout le monde. La sécheresse est [illegible], et des milliers de personnes demeurant dans le Quatrième District dans des [illegible] souffrent [illegible] du manque d'eau. [illegible] la Nouvelle-Orléans.

Une bonne âme [illegible] est-il bien certain de penser que l'on puisse mourir de soif, ou à peu près, dans une ville [illegible] du plus grand fleuve du l'univers ? — Le fait est certain pourtant.

Nous apprenons que le bateau remorqueur *Tyler*, qui, depuis quelques jours, pompait de l'eau pour l'usage des habitants du Quatrième District, a été retiré hier sans motif apparent.

La détresse est si réelle, que l'officier de police Van Kirk raconte qu'une malheureuse femme à [illegible] hier par quelques voisins parce qu'elle avait [illegible] d'eau qu'elle avait [illegible] à conserver à force de soins et [illegible] baril.

[illegible] l'attention des autorités de la ville sur cet état de choses.

Le grand Barnum n'est pas mort, et il tient à le prouver en visitant en personne avec sa troupe, les principales villes du Sud. Il nous prie d'annoncer qu'il se rendra cet hiver à la Nouvelle-Orléans, où il fera voir au bon peuple de cette ville les choses les plus merveilleuses, les plus miraculeuses, les plus étonnantes, les plus étourdissantes, les plus ébahissantes, [illegible] du monde entier et de mille autres lieux.

Jeudi soir, deux jeunes gens se querelle se sont armés à tirer des coups de pistolets dans le Passage de la Bourse, près de la rue Bienville. L'officier de police Gilmore, qui n'aime pas les plaisanteries de ce genre, a appréhendé au corps les deux perturbateurs de la paix publique et les a envoyés conduire en prison.

Vers cinq heures, hier après-midi, un petit garçon âgé de deux ans est tombé sous la roue d'un wagon qui passait au coin des rues Girod et Magazine, et a été grièvement blessé. On l'a porté à la résidence de sa mère, madame Vogel, où le docteur Davezac lui a donné les soins que nécessitait son état.

On ne sait pas encore s'il survivra à sa blessure.

Le cocher du wagon n'a pas encore été arrêté.

Vers quatre heures, hier après-midi, le sergent de police Emerson a trouvé flottant dans le fleuve, près du débarcadère de la compagnie de ferry de la rue du Canal, le corps d'un homme blanc du nom de Alexis Sullivan qui s'est noyé accidentellement il y a quelques jours.

Le même officier a trouvé aussi, sous le wharf, au pied de la rue Conti, le corps d'un enfant inconnu.

Le coroner a été notifié et a rendu un verdict d'infanticide.

Tous les citoyens de la Nouvelle-Orléans qui sont en faveur de la liste de fusion de l'Etat, et des réformes salutaires dans le gouvernement général et dans l'administration locale, sont priés de se rendre ce soir, à sept heures et demie, au Mechanics' Institute.

Des discours seront prononcés par l'honorable M. D. Ogden, le général Hugh Campbell, le général Randall Gibson et M. A. Voorhies.

Nous avons reçu du club social de Lab la gracieuse invitation de nous rendre à une soirée dansante qui sera donnée ce soir, au No 121, rue Ste-Anne. Voici les noms des officiers de ce club, qui inaugure le premier, cette année, la saison des plaisirs :

Président, D. Kraisser ; Vice-président, V. Dejoux ; Trésorier, A. Bean ; Secrétaire, A. Lehee.

On a trouvé ouverts, jeudi soir, le salon de coiffure de M. Charles Trouilly, No 57 rue de Chartres, la boutique de M. D. M. C. Hughes, rue Royale près de Chartres, et le magasin de cigares de M. D. C. Garcia, No 67 rue Royale.

De quel droit peut-on se plaindre de l'inefficacité de la police, quand on viole tout d'abord les règles de la prudence la plus élémentaire, qui consistent à fermer ses portes pour ne pas être volé.

TEMPERATURE.—27 septembre 1872.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	75	24
12 M.	91	32
3 P. M.	94	35
6 P. M.	87	30

LES FORTIFICATIONS DU MONT-CENIS.

On lit dans le *XIXe Siècle* du 10 septembre :

Une dépêche de Versailles dit qu'on a donné l'ordre hier d'arrêter les travaux commencés par le génie militaire français au col de Fréjus (Mont-Cenis). Elle ajoute que ces travaux n'avaient qu'une signification d'importance que leur attachaient les journaux d'Italie, et que notre gouvernement ne [illegible] l'existence. Ce dernier détail semble au moins bizarre. Quoi qu'il en soit, nous empruntons aux journaux étrangers, et spécialement au *Journal de Genève*, l'explication de l'incident qui a produit tant d'émotion au-delà des Alpes.

Au rapport de ces journaux, le génie militaire français a [illegible] il y a quelques jours, la compagnie de chemins de fer de la Haute-Italie à suspendre quelques-uns des trains qui franchissent le tunnel des Alpes, afin d'avoir la possibilité de pratiquer, dans la partie française du tunnel, des fourneaux de mine destinés à servir en cas de guerre. La Compagnie en a référé aussitôt au gouvernement italien, et la diplomatie a pris en main l'affaire. Au même temps des articles très-vifs paraissaient dans beaucoup de feuilles italiennes et agitaient l'opinion.

Les principales raisons qui étaient alléguées contre les prétentions de notre génie militaire se résumaient à peu près à ceci : Le tunnel est une œuvre colossale, conçue et exécutée par l'Italie, sur laquelle l'Italie, par conséquent, peut revendiquer un droit exclusif de propriété scientifique ; la France, en cas de guerre, pourrait très bien le rendre impraticable, sans le détruire, au moyen de fourneaux à mines. Il suffirait de remarquer [illegible] ... [illegible]

— On lit dans la *Patrie* :

[illegible]

Dépêches Télégraphiques
SPECIALEMENT A L'ABEILLE.

Madrid, [illegible] ... a été élu président du Sénat.

Paris, 27 sept.—L'émigration continue en Alsace et en Lorraine.

Correspondance de Paris.

[illegible] Un correspondant de Paris qui a eu une longue conversation avec M. Gambetta, rapporte que celui-ci a dit que l'Assemblée nationale était complètement inefficace et dominée par M. Thiers, qui n'était plus que l'écho de sa volonté.

M. Thiers, a-t-il ajouté, ne représente ni le pays ni l'Assemblée, par conséquent la France entre M. Thiers et l'Assemblée n'est pas représentée du tout.

M. Gambetta a ajouté qu'à la réunion de l'Assemblée nationale, elle serait forcée de se dissoudre [illegible] ... [illegible] Thiers soutient les principes républicains, par conséquent il recevra l'appui des républicains du pays.—Il dit aussi que la France médite une guerre contre l'Allemagne, mais [illegible] ... [illegible]

Tempête en Angleterre.

Londres, 27 Sept.—La tempête dure toujours. Le navire qui s'est perdu à Tuscan Rock le 14 du courant, était le barque Newcastle partie de Liverpool pour Savannah. 30 navires ont péri.

On dit que le gouvernement tâche de faire payer à Laird les portions de l'indemnité adjugée aux Etats-Unis.

Gambetta à Grenoble.

Paris, 27 sept.—Gambetta est arrivé, hier, à Grenoble, département de l'Isère. Quoiqu'il n'était pas attendu, une foule de citoyens l'ont escorté à la station du chemin de fer et l'ont accueilli par des bravos enthousiastes.

Le nombre d'émigrés qui ont abandonné Metz, depuis l'occupation du territoire par les Prussiens, est si considérable, que la population actuelle est réduite à un tiers de ce qu'elle était avant la dernière guerre.

Nouvelles de Prusse.

Berlin, 27 septembre—Le gouvernement a lancé un ordre pour emprisonner le chaine de l'évêque d'Ermeland.

La santé de l'archiduc Albrecht, feld-maréchal et inspecteur général de l'armée autrichienne, continue à s'améliorer et on pense qu'il se rétablira bientôt complètement.

La *Gazette de la Croix* contredit son rapport d'hier, que Rommberg devait être nommé ministre de Belgique, et dit qu'il remplacera le baron Von Magnus comme consul prussien à Hambourg.

Le deuil a été prolongé à la cour, à cause de la mort de la princesse Hohenlohe, une demi-sœur de la reine Victoria.

Copenhague, 27 septembre—Le résultat des élections pour les membres de la diète dénote une forte majorité contre le ministère actuel.

Le Budget Espagnol.

Madrid, 27 septembre—Le Señor Gomez, ministre des finances, a présenté aujourd'hui, pendant une séance des Cortès, le budget de l'année 1872-73. Le montant des collections s'élève à [illegible] francs, celui des frais à 545,[illegible],711 francs.

Affaires en Angleterre.

Londres, 27.—On rapporte que lord Russell prépare une revue au sujet des délibérations et des décisions du tribunal arbitral de Genève.

Les Chambres de Commerce des villes principales de l'Angleterre ont adopté des résolutions pour féliciter le tribunal de Genève à propos du règlement définitif des réclamations de l'Alabama.—Des copies de ces résolutions ont été envoyées au gouvernement des Etats-Unis.

M. Foster, dans un discours qu'il a fait ce soir à ses constituants à Bradford, a dit que le but du tribunal arbitral de Genève n'était pas seulement de conserver la paix entre les deux grandes puissances, l'Angleterre et l'Amérique, mais d'établir des liens d'amitié entre ces deux gouvernements. C'est par des concessions mutuelles que ce différend a pu être réglé à la satisfaction de tous. Le meilleur contentement des gouvernements amené une guerre.

M. Foster a terminé en disant que la décision du Tribunal Arbitral aurait seulement accordé 3,000,000 de livres sterling, mais a empêché une guerre ruineuse pour les deux nations, et a établi un même temps un précédent qui ne peut manquer d'être profitable à tous les pays.

Londres, 27 Sept.—M. Lowe, dans un discours prononcé par lui à Glasgow hier soir, a dit qu'à son avis, M. Cockburn aurait mieux fait de signer la décision du tribunal de Genève du même temps que les autres arbitres, au lieu de commencer d'autres arguments après que le différend avait été réglé déjà.

Il a terminé en disant que la nécessité qui se faisait sentir de faire ratifier par le Sénat tous les traités [illegible] ... [illegible] commencera une ère nouvelle, et établira tous ses efforts contre l'Amérique pour ne plus penser qu'aux intérêts de la paix et de la civilisation.

MEXIQUE.

Nouvelles de troubles.

Matamoros, 27 Sept.—Le général révolutionnaire Guerra, qui opérait dans les Etats de Durango et de Chihuahua, est arrivé, avec des forces aux environs de Chihuahua. On a dit [illegible] ... [illegible] du Département Nord du Mexique.

DIVERS.

Lettres du Corsaire.

Brownsville, Texas, 27 septembre.—Le bruit court que le général Cortina [illegible] ... [illegible] Washington, 27.—Le Président [illegible] ... [illegible]

New York, 27 sept—[illegible] ... [illegible]

Deux compagnies de [illegible] ... [illegible]

Louisville, 27 sept.—La Convention [illegible] ... [illegible]

Année Mexicaine du dimanche.

Williamsport, Pennsylvanie, 27 sept.—[illegible] ... [illegible]

Columbus, Ohio, 27 septembre.—Jno. Barclay, qui a été convaincu de meurtre sur la personne de Charles Garner, a consenti son crime à la dernière heure. Il sera pendu le 4 octobre.

Cincinnati, 27 septembre.—Depuis trois jours plus de 30,000 personnes ont visité journellement la grande exposition de cette ville.

Accident de chemin de fer.

Wilmington, Caroline du Nord, 27 sept.—Trois chars de train express du chemin de fer Wilmington et Weldon ont déraillé hier soir, entre Everettsville et Dudley, [illegible] ... [illegible]

New York, 27—L'avocat de district a demandé que Tweed, le maire Hall, Nathaniel Sands et d'autres accusés fussent envoyés à la cour "Oyer and Terminer." La discussion de la motion a été remise à vendredi prochain.

Philadelphie, 27—Le comité exécutif des démocrates "Straight Out" [illegible] ... [illegible] à Harrisburg, le 16 octobre, pour choisir des électeurs et prendre les mesures qu'exigeront les intérêts du parti.

MARCHES.

Marchés étrangers.

Londres, 27.—Consolidés, sans changement. Bons 5-20 de 1862, 92 1/8.

Liverpool, 27 [illegible] ... [illegible]

Marchés américains.

New York, 27 sept.—Coton calme. Ventes 1800 balles, Mid. 19 3/4, Orléans 19 1/8.

New York, 27 Sept.—Or, 113 3/4 à 113 3/4. Gouvernementaux calmes—6s de 1881, 115 1/2; 5-20 de 1862, 114 1/2. Bons d'Etat fermes et en demande; vieille série, 73; nouvelle, 73. Bons consolidés 59 1/4.

Savannah, 27 Sept.—Coton ferme, Mid. 17 3/4 à 18. Stock, 18,145 balles.

Mobile, 27 Sept.—Coton ferme, Mid. 18 1/4. Stock [illegible].

Charleston, 27 Sept.—Coton ferme, Mid. 17 3/4, stock 13,416.

M. THIERS ET LA REPUBLIQUE.

Le *Courrier de France* se fâche de nouveau contre M. Thiers :

M. Thiers a écrit à M. le général Chanzy une lettre importante. M. le président, oubliant toutes ses promesses, formulées devant l'Assemblée à Bordeaux avec la solennité que l'on sait, car il en appelait à l'histoire !!!.... dit en termes formels que le conseil général des Ardennes a été [illegible] tombé [illegible] en pensée politique.

Or, voici ce qu'a écrit le conseil général du [illegible]:

" Tout homme de bonne foi doit vous être profondément reconnaissant, monsieur le président, des efforts que vous avez faits pour fonder en France une République conservatrice, qui, PEUT SEULE rendre à notre pays SON RANG dans le monde. La France et l'Europe, par le merveilleux succès de l'emprunt, ont prouvé que ces efforts n'étaient pas méconnus, et que nous comptons sur votre haute intelligence pour [illegible] ... INSTITUTIONS conformes aux aspirations [illegible]...

" Le dévouement des bons citoyens ne vous fera pas défaut, monsieur le président, pour achever l'œuvre que vous avez si heureusement commencée, et le concours est d'autant plus assuré des [illegible] ... [illegible]"

Voici, d'autre part, la lettre de M. Thiers :

Trouville, 1er septembre 1872.

" Mon cher général,

" J'ai reçu l'adresse du conseil général des Ardennes que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je me hâte de vous en remercier.

" Je vous prie de remercier tous les membres du conseil général qui ont bien voulu se joindre à vous et de leur dire que le témoignage d'estime et de confiance qu'ils m'ont fait parvenir par votre entremise est la meilleure récompense que je puisse recevoir de mes efforts.

" L'estime des hommes éclairés qui joignent le patriotisme aux lumières est le plus puissant des encouragements pour moi ; il me fait oublier les ennuis, les fatigues, le poids des années et me donne, en un mot, la force dont j'ai besoin pour continuer une laborieuse tâche dans laquelle je [illegible] ... décidé à persévérer.

" Thiers."

On le voit, il n'y a pas d'illusion possible. M. Thiers proclame la République [illegible] ... et M. Chanzy, le général qui commandait en chef les armées de la Loire et votait à Bordeaux la continuation de la guerre !

La *République française*, qui était très-sombre hier, et avait la menace à la bouche en parlant de M. Thiers et des Lanfrey qu'il mettait à [illegible] la République, déborde de joie ce matin :

" Le pays tout entier applaudira à ces paroles. Il y applaudira surtout, sans réserves, quand il verra le gouvernement se préoccuper de ne point laisser les emplois aux mains d'hommes qui sont en hostilité flagrante avec l'esprit même auquel le président de la République met son honneur à se conformer."

Jamais, l'organe de MM. Ranc et Gambetta n'avait trouvé M. Thiers aussi libéral.

On voit que nous n'exagérions rien quand nous disions aux conservateurs que le moment était venu d'aviser de s'entendre et d'agir. M. Thiers leur déclare la guerre ; qu'ils l'acceptent. Il est plus facile d'avoir raison de M. Thiers et des républicains, des partisans de M. Gambetta qui volent dans la catholicisme une lèpre à extirper, qu'on ne le ... [illegible] du premier abord.

[illegible] ... [illegible] MYRTILE AUGUSTE [illegible] ... [illegible]

22 sept—2 PP — CHS LACOUME.

SERVICE FUNEBRE.

Un Service Funèbre, pour le repos de l'âme de feu HENRI ALEXANDRE PASSONOUR [illegible] ... lundi prochain, 30 septembre à 10 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis. [illegible] ... [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS et de Velours.
27—[illegible]—27
A. BROUSSEAU, Importeur et Marchand [illegible] ... [illegible]

Entrepôt de Tapis et Toiles Cirées.
ELKIN & CO.,
[illegible] ... [illegible]

Demande.

Une servante, [illegible] ... [illegible]

Avis.

[illegible] ... [illegible]

Gildes du Comité du Peuple pour le Congrès [illegible] ... [illegible] MECHANICS' INSTITUTE [illegible] ... [illegible]

M. D. OGDEN,
HUGH J. CAMPBELL,
RANDALL GIBSON.
Par ordre du Comité. — E. A. BURKE, Secrétaire.
26 sept—2t

Bureaux des Actionnaires des Works Company [illegible] ... [illegible]
A. BENJAMIN, Secrétaire.

[illegible] Les Membres de la Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson (Ln) sont priés d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu MARDI, 1er octobre, à sept heures du soir, à leur local, rue des Magasins entre [illegible] et Louisiana Avenue.
Par ordre du Président,
PIERRE CHEVRET, Secrétaire.

Algonquin Academy.
[illegible] ... [illegible] LUNDI, 30 septembre [illegible] ... [illegible]

BILLETS D'EXCURSION !
Billets d'Excursion !
PAR LE CHEMIN DE FER DE LA NLLE ORLEANS, DE LA MOBILE ET DU TEXAS.
POUR Louisville—Aller et retour—$32 [illegible]
Billets pouvant servir du 28 septembre au 12 octobre, inclusivement.
Pour St-Louis—Aller et retour—$[illegible].
Billets pouvant servir du 28 septembre au 12 octobre, inclusivement.
C'est la seule route par laquelle on [illegible] CHARS-PALAIS DE PULLMAN [illegible] ... LOUISVILLE ET DE NASHVILLE [illegible] ... [illegible]
NORMAN C. JONES, Agent général pour le fret et les billets.
C. E. BAYLEY, Surintendant général.
28 sept—2t

H. CLOSTERMANN. — JOS BAYLE.
CLOSTERMANN & BAYLE,
IMPORTATEURS DE
Marchandises françaises, anglaises et allemandes.
[illegible] ... [illegible]

Achetez le Bijou de Boîte à Musique.
[illegible] ... [illegible]

Un Piano dans chaque Maison.
CONSIDERANT [illegible] ... [illegible]
LOUIS GRUNEWALD, Président de Pianos, au No 129 de la rue du Canal.

Salle de Billard St. Charles.
Cette salle si avantageusement connue et si populaire vient d'être mise à neuf et a des billards améliorés, d'un nouveau genre, sortis de la célèbre fabrique de M. W. COLLENDER, N. Y.
L'ouverture en aura lieu SAMEDI PROCHAIN, 28 septembre, à 8 heures et demie du soir.
[illegible] ... [illegible]
28 sept—3 PP — CHS LACOUME.

Avis de Déménagement.
SAMUEL H. MOORE & CO. [illegible] ... [illegible]
SAML H. MOORE & CO.

Avis.
[illegible] ... [illegible]

Bonne Occasion.
POUR [illegible] ... [illegible]

AVIS.—[illegible] ... [illegible]
G. GAVARRO & SON, 7, Exchange Place.

Un Professeur
AYANT ses diplômes de la Faculté de Paris, [illegible] ... [illegible]

MAISON ETABLIE EN 1860.
J. B. HUBBARD.
Marchand de meubles, au coin des rues Remparts et Perdido.
SPECIALITE de meubles de salon, [illegible] ... [illegible]

J. A. D'HEMECOURT. — Henry CHAURANT.
La seule Fabrique de
CONFISERIE AU SUD
Avec une Usine à vapeur.
M. CHAURANT & CO.
Successeurs de E. TURPIN, confiseur
93 ... Rue Vieille-Levée ... 93
La seule Maison Française et la plus ancienne Fabrique de
CANDI
à la Nouvelle-Orléans.
CANDIS EN BATONS [illegible] ... [illegible]
CERISES, DRAGEES, LOSANGES, etc.
CHOCOLATE.
[illegible] GATEAUX.
INCOMPARABLES [illegible]
FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, etc.
M. CHAURANT & Co., RED STORE.
93 — Rue Vieille-Levée — 93

☞ Le capitaine T. S. WILLIAMS, [illegible] ... candidat à la place de MAIRE de la Nouvelle-Orléans à la prochaine élection.

☞ Les amis du capitaine WM. C. MARRERO, un des vieux citoyens les plus estimés, [illegible] ... [illegible]
UN GRAND NOMBRE D'AMIS.

LOUIS MENTIER.
Candidat pour la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Election le 4 novembre 1872.

Grande route de Jackson
COMPRENANT
Le Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, du Mississippi Central
—ET—
Des Chemins de fer du Mississippi et du Tennessee.
Billets d'Excursion.
FOIRE DE ST-LOUIS
[illegible] ... [illegible]
LE TRAJET LE PLUS RAPIDE
[illegible] ... [illegible]
A. D. SHELDON, Agent des billets, au City Hotel.
HARE & JONES.
S. E. CAREY, Agent général des billets.

"The Spirit of the Times",
JOURNAL DU GENTLEMAN AMERICAIN.
Prix de la Souscription—$5 par an.
Quinze cents le numéro.
PUBLIE TOUTES LES SEMAINES.
[illegible] ... [illegible]
DEPARTEMENT VETERINAIRE.
[illegible] ... [illegible]
LE "SPIRIT OF THE TIMES"
[illegible] ... [illegible]
GEORGE WILKES, Editeur et Propriétaire.
No 3, Park Row, N. Y.

Restaurant de la Réunion.
[illegible] ... RESTAURANT DE LA REUNION, au No. 9, rue St-Philippe [illegible] ... [illegible]
EVARISTO BUGAGNI.

Compagnie Teutonia d'Assurance.
PREMIER ETAT ANNUEL.
CONFORMEMENT aux règlements de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :
[illegible] ... [illegible]
CHAS. ESCHFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
[illegible] ... [illegible]
JOSEPH COHN, Notaire Public.
[illegible] ... [illegible]
—DIRECTEURS—
[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI
NORMAN & REISS,
Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.
[illegible] ... [illegible]
Sirops de Fruits
FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, CITRON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

Louisiana Equitable Life Insurance Company.
(ASSURANCE SUR LA VIE.)
CETTE Compagnie est la seule institution [illegible] ... [illegible]
JAMES H. LOW, Président.

Hôtel St. Louis.
LE président de l'Association de l'Hôtel St. Louis [illegible] ... [illegible]
S. F. HEOTON, Président.

Avis.
UN [illegible] ... [illegible]

Changement de Local.
[illegible] ... [illegible]
R. W. YOUNG, Secrétaire.

Changement de Domicile.
[illegible] ... FREEDMAN'S SAVINGS AND TRUST CO. [illegible] ... rue du Canal, No [illegible]
A. PAILLET, Assistant-Caissier.

PRIX ENCORE REDUIT
Galerie originale de cadres à $1
CHROMOTYPES
A 25 Cents
[illegible] ... [illegible]
J. W. PETTY,
No 136 de la rue du Canal.

La CHAPELLERIE
J. J. ALBERT,
No 140 de la rue de Chartres.
[illegible] ... [illegible]

CAZAUX & VERGNOLE
IMPORTATEURS.
VINS, LIQUEURS, &c.,
FABRICANTS DE SIROPS.
[illegible]

J. SAGET
[illegible] ... [illegible]

[illegible] ... LE SELTZ DE TARRANT [illegible] ... [illegible]